

RÉAUVILLE Enseignes et publicité sur la sellette !



Environ 30 artisans, commerçants, hébergeurs, restaurateurs et professions libérales de Chante-merle-lès-Grignan et Reauville ont été réunis le 26 avril pour une information sur la publicité extérieure, enseignes et pré-enseignes. Les maires des deux communes concernées étaient présents. Réunion sous la responsabilité de Christophe Bonal, de la Direction Départementa-

le des Territoires de la Drôme (DTT) à Nyons et Frédéric Hernandez, également de la DTT de Nyons. Suite à la présentation de cette réglementation, de nombreux participants ont fait part de leurs inquiétudes sur l'avenir de leurs activités.

Plus de renseignements seront fournis sur le code de l'environnement par la DTT de Nyons au 04 75 26 90 10.

LTRC26SU1023